

SEANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq-juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le premier juin deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents 14 : MARTIAL Claude, RIPPE Jean-Marie, CHEVALIER Véronique, PITON Alain, GUEVARA Marie-Claire, BILLAUDEL Virginie, MAÏSTRE Jean-Pierre, MAROC Agnès, RAUD Aurélien, RIGOLET Alexandre, ANDRE Cécile, MAÏSTRE Marie, FERRE Aurélien, GALLEGU Fabien.

Étaient absente excusée 1 : Raigner Magali qui a donné procuration à MAROC Agnès

Secrétaire de séance : Mme CHEVALIER Véronique a été élue à l'unanimité (art.L. 2121-15 du CGCT)

ORDRE DU JOUR :

- I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION
- II. COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
- III. TRAVAUX
- IV. IMMOBILIER
- V. PLU – PADD
- VI. INFOS DU MAIRE

I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

II. COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Après explication du principe et du rôle de la CCID (Commission Communale de Impôts Directs), désignation est faite des commissaires pour la constitution de la liste des contribuables à présenter au directeur départemental des finances publiques.

Suite au renouvellement du conseil municipal, la Direction des Finances Publiques doit procéder à la nomination de nouveaux commissaires pris parmi les contribuables de la commune et proposés par notre collectivité.

Les membres de cette commission ont pour rôle majeur de donner chaque année leur avis sur les modifications ou estimation des nouvelles bases d'imposition des locaux d'habitations recensés par l'administration fiscale. Elle émet également un avis sur l'étude de la valeur locative des locaux professionnels.

La commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 suppléants pris dans une liste de 24 noms que le conseil doit déterminer.

Le Maire qui en est le Président de droit, propose la liste ci-après :

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	ADRESSE	OBSERVATIONS
PROPOSITION NOMS TITULAIRES						
1	LEROUX	Bruno	16/12/1968	Directeur de pôle	26, chez Drouet 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
2	GUEVARA	Marie-Claire	02/05/1951	Retraitée artisanat	4, chez Chaudet 17500 St Germain de Lusignan	TF
3	CHARRASSIER	Jacky	01/07/1958	Artisan maçon	26, Chez les Roux 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
4	ROY	Catherine	11/11/1960	Secrétaire de mairie	22, le plessis 17500 St Germain de Lusignan	TF
5	PINAUD	Denis	24/10/1944	Retraité de l'agriculture	4, Chez Choumeau 17500 St Germain de Lusignan	TF
6	RIGOLET	Alexandre	02/12/1981	Commerçant	8 av de l'Europe 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
7	GALLEGO	Fabien	03/10/1989	Artisan couvreur	41, route de St Genis 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
8	RAIGNER	Magali	31/10/1974	Viticultrice	10, chez Noël 17500 St Germain de Lusignan	TF
9	CHEVALIER	Véronique	22/11/1960	Retraitée	27, Chez Daufour 17500 St Germain de Lusignan	TF
10	FERRE	Aurélien	02/12/1987	Commercial	2bis, chez les Roux 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
11	RAUD	Aurélien	03/05/1981	Agent administratif	1, Chez Daufour 17500 St Germain de Lusignan	TF
12	ANDRE	Cécile	27/08/1982		1, Toulifaut 17500 St Germain de Lusignan	TF
13	PITON	Alain	10/08/1953	Retraité de l'agriculture	30, Avenue Monseigneur Chauvin 17500 JONZAC	TF + CFE
14	BERNARD	Anne	20/06/1971	Directrice Eurochestreries	23, Ch du Paradis 17500 St Germain de Lusignan	TF
15	RIPPE	Jean-Marie	03/05/1962	Technicien routes DPT 17	22, chemin chez Daufour 17500 St Germain de Lusignan	TF
16	BROSSARD	Jacques	14/10/1950	Retraité	11, chez Grimaud 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
17	GALIDIE	Lucette	14/07/1948	Gérante SARL	26, Av de la Libération 17500 St Germain de Lusignan	TF
18	MAROC	Agnès	10/10/1970	Comptable	1, Impasse de chez Belis 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
19	MAISTRE	Jean-Pierre	27/03/1956	Viticulteur	17, La Vergerie 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
20	SOUCHAUD	Simon	23/06/1994		10, chez Methez 17500 St Germain de Lusignan	TF
21	BILLAUEL	Virginie	23/07/1974	Ergothérapeute	61, avenue de l'Europe 17500 St Germain de Lusignan	TF + CFE
22	LABORDE	Dominique	26/08/1970	Directeur de lycée professionnel	11, route de Clion 17500 St Germain de Lusignan	TF
23	GERON	Annie	25/11/1955	Retraitée "Assistante maternelle"	7 chemin de la Blanche 17500 St Germain de Lusignan	TF
24	ROMAS	Gino	18/04/1959	Retraité	5, chez Gouin 17500 St Germain de Lusignan	TF

Entendu, l'exposé ci-dessus et après délibération, le conseil municipal approuve, à l'unanimité la liste proposée ci-dessus. Quand la sélection des 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants sera faite par le DDFF, une réunion sera organisée.

VOTE :

contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

III. TRAVAUX

a) Voirie Jean-Marie Rippe

Les travaux validés en commission voirie sont passés en commande, après consultation l'entreprise PICOULET a été retenue.

- ➔ Divers aménagement accès DECI : La Pommerade - Le Closne Vert - Chez Bélis.
- ➔ Route du stade Enrobés et réaménagement devant les ombrières.
- ➔ Voie douce route de St Genis Remplacement de potelets par une bordure normalisée.
- ➔ Elargissement de la Voie communale de Chez Bélis à la RD142.
- ➔ Sur l'Avenue de l'Europe, mise en application de la « petite écluse » (rétrécissement de la chaussée) sans les panneaux pour obliger les voitures à ralentir : test concluant
- ➔ Avenue de l'Europe : stabilisation des plaques d'égouts

En ce qui concerne la sécurité : les différents arrêtés pris pour sécuriser le bourg :

- ➔ Mise en place d'un sens interdit rue de l'église sens montant sur la partie rétrécie
- ➔ Mise en place d'un régime stop sur la rue des Anémones par rapport à la RD2
- ➔ Mise en place d'un régime stop sur la rue de la voie ferrée par rapport à la RD2
- ➔ Mise en place d'une limitation de hauteur sur la rue du stade pour protéger les ombrières

La convention sur le Cheminement de la Seugne est prête. Les plans ainsi que la liste des propriétaires fonciers ont été réalisés par Cécile André. La finalisation des conventions est en cours en vue du démarchage auprès des propriétaires.

Le 30 mai la commission voirie a organisé avec les agriculteurs de la Grand Vaux, la mise en œuvre de calcaire 90t environ pour la remise en état et l'entretien des chemins blancs.

b) Route de Clion

M. Jean-Marie RIPPE, 1^{er} adjoint informe les conseillers que les travaux d'effacement des réseaux route de Clion vont prochainement commencer. Une visite sur place a eu lieu le 28 mai pour un démarrage de l'étude courant du mois de juin :

-  Effacement télécom : une convention va devoir être mise en place avec Orange pour la réalisation de l'avant-projet qui aura pour objet de définir les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux d'aménagement du réseau de communications.
-  Effacement du réseau électrique : le devis sera fourni prochainement par le SDEER et le coût sera échelonné sur 5 ans.

M. RIPPE Jean-Marie ajoute qu'il serait intéressant d'effectuer dans un même temps une étude pour l'aménagement de la route de Clion.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de confier la réalisation des travaux d'effacement à Orange et au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER),
- Accepte la réalisation par le Syndicat de la Voirie d'une étude d'aménagement de la route de Clion,
- Autorise M. Le Maire ou son représentant à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision,
- Confirme que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

VOTE :

contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

c) Travaux Alain Piton

Des dépenses ont été engagées pour nos locataires :

- ➔ Un placard pour le logement 2 rue de l'église
- ➔ Demande de notre dernière locataire au 5 impasse du bar concernant un abri de jardin de – de 5m²
- ➔ Un portail alu pour le 5bis rue du 8 mai

- ➔ Une porte d'entrée alu + 2 portes isoplanes au logement 5

Les autres dépenses engagées :

- ➔ Porte de la salle des fêtes
- ➔ Peinture salle du Presbytère
- ➔ Façade de la salle Jean Moulin
- ➔ Ossuaire dans le local de l'ancien corbillard à cheval

d) Travaux Claude Martial

Concernant le lotissement des Peupliers il n'y a eu aucune nouvelle demande de permis de construire.

Le poste de relevage des eaux usées appartient à la commune de St Germain de Lusignan. Il y a une possibilité de rétrocession à EAU17 grâce à une convention : les élus sont d'accords à l'unanimité.

IV. IMMOBILIER

a) Maison 1, avenue de la Libération

La décision est prise de l'abattre.

Le projet envisagé : Halles pour faire un petit marché couvert

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a été contacté, ils sont d'accord avec ce projet, leur commentaire est OK. Cependant, il y a 2 points à prendre en compte :

- ➔ Il y a un dénivelé de terrain à gérer.
- ➔ Il faut prévoir une borne de recharge électrique pour les vélos, dans le cadre de la mobilité douce.

VOTE :

contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

Le Maire, Claude Martial, précise qu'il faut un temps de réflexion pour le projet.

b) Immeuble 10, avenue de l'Europe

Réception du devis du maître d'œuvre Perreaud projets : 960€ (démarrage du projet et état des lieux, modification de destination, conception et plans)

VOTE :

contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

Une infirmière libérale s'était positionnée pour louer ce local. Refus à l'unanimité du conseil car l'orientation de ce local serait plutôt celle d'un local avec un bail commercial.

c) Projet MAM

Le lieu : sur la pelouse près de la salle des fêtes. Deux assistantes maternelles sont intéressées. Il en existe déjà sur les communes de Semoussac et de Ste Lheurine (possibilité d'aller les visiter).

VOTE :

contre : 0	Abstention : 0	Pour : 15
-------------------	-----------------------	------------------

V. PLU – PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE)

Le Maire, Claude Martial nous fait la présentation du PADD, dans le cadre de la révision du PLU. La commission urbanisme après avoir travaillé près de 2 ans a défini les grandes orientations suivantes dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- ➔ Protéger et transmettre :
 - Sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité,
 - Participer à la protection et à la remise en état des continuités écologiques,
 - Garantir une bonne qualité et gestion des eaux : le projet consiste notamment à desservir collectivement un maximum de constructions futures,
 - Participer à la lutte contre le changement climatique,

- Economiser l'espace : il s'agit là d'un des principaux objectifs du PLU, parvenir à produire des logements sans consommer d'espaces naturels, agricoles et forestiers, il faut donc densifier dans les futures opérations, combler les dents creuses. Il s'agit ainsi d'intégrer les objectifs de modérer de 50% d'ici 2031,
 - Relever le défi de la transition énergétique,
 - Intégrer le facteur risques et les nuisances,
 - Conserver l'identité rurale du territoire,
- ➔ Animer le territoire et valoriser le cadre de vie :
- Opter pour un projet de croissance raisonnée compatible avec les objectifs supra-communaux : le projet doit effectivement s'inscrire dans le prolongement des orientations du SCOT de la Haute Saintonge avec un taux de croissance cohérent vis à vis du contexte (+0.6%, taux de croissance soutenu à l'échelle de l'espace de vie dans la continuité de celui observé depuis 2009 avec pour objectif un gain d'environ 100 habitants à l'échéance des 10 prochaines années),
 - Préserver le cadre de vie agréable sur la commune,
 - Affirmer son rôle de pôle stratégique au sein de l'armature économique communautaire.

Le PADD présenté, il est demandé aux membres du conseil s'ils ont des questions ou des remarques.

VI. INFOS DU MAIRE

a) Décisions du Maire

- ➔ Le tennis de table a fait une demande de subvention de 400€ à la municipalité, afin de participer à la finale nationale qui se déroulera en Dordogne cette année. Le Maire, Claude Martial accepte cette demande.
- ➔ Pour l'association départementale des secrétaires de mairie, le Maire décide de donner une subvention de 50€

b) Autres infos

- ➔ Alain Piton annonce qu'il a assisté à la réunion de l'Agrocampus. Y ont été présentés : le rapport d'activité, le conseil d'exploitation ainsi que des robots travaillant les vignes. Ces données sont mises à disposition par Mr Piton pour consultation.
- ➔ Jean-Marie Rippe explique ses différentes responsabilités : 1^{er} vice-président du SYMBAS, délégué du SDEER, 1^{er} délégué du syndicat des éclairages publics et basse tension, syndicat de la voirie.
- ➔ Claude Martial informe le conseil de son statut de Président du SIVOM.
- ➔ Marie-Claire Guevara expose qu'elle a participé à la réunion de l'AEM. Le bilan : il y a une forte hausse des besoins mais les moyens ne suivent pas. Le projet pour 2026 : moderniser l'image de l'AEM.
- ➔ Claude Martial reprend la parole et donne les dates des EUROCHESTRIES qui se dérouleront du 31/07 au 12/08/2026 sur toute la Charente-Maritime. Le concert du 5 août se tiendra à ST Germain de Lusignan.
- ➔ Un point est fait concernant la cérémonie du 8 mai. Il y avait 40 personnes. Mr le Maire déplore l'absence de l'ensemble des enseignants. Etaient présents seulement 2 enfants de l'école (enfants de conseillers municipaux). Ils ont lu un texte.
- ➔ Mr Martial informe qu'il a assisté à la visio-conférence d'un cardiologue qui donnait des pistes pour stimuler l'installation des médecins dans les campagnes.
- ➔ Mr Martial a aussi participé à une réunion du SDIS. Le département est divisé en 4 secteurs d'intervention. Une plaquette explicative est mise à disposition par le Maire.
- ➔ Le 28 mai a eu lieu une réunion de la Présidente du Conseil Départemental, Mme Marcilly Sylvie. L'information principale à retenir : les ressources diminuent, il faut donc être vigilant concernant les dépenses de fonctionnement. Point important, les subventions demandées par la mairie en

2025 ont été accordées, cependant leur versement n'a pas encore été programmé. Autre point important, la grande région Nouvelle-Aquitaine est toujours aussi nébuleuse. Plutôt que de centraliser les compétences en une seule capitale, tout est dispersé sur le territoire (Bordeaux, Poitiers, Tulle, ...).

- ➔ Concernant la CDCHS, chaque conseiller peut choisir de siéger à une commission territoriale et thématique. Une conseillère fait une photo de la liste et la transmet aux membres du conseil municipal pour que chacun puisse choisir. Consigne est donnée d'un retour pour le soir même car cette liste est à transmettre pour le 10 juin à la CDC. A noter la création d'un pôle secrétariat de remplacement.
- ➔ Claude Martial présente la synthèse des interventions de la gendarmerie pour la sécurité routière, les interventions, la délinquance, ... Il diffuse alors le tableau de synthèse aux conseillers municipaux et demande à ce qu'il soit mis sur le bulletin municipal.
- ➔ Il est à noter le départ d'un agent technique au 31/08/2026 pour une retraite bien méritée. Un agent administratif va prendre son poste, en accord avec lui ainsi qu'avec le médecin du travail. Cet agent prendra ses fonctions à l'école à partir du 1^{er} septembre 2026.
- ➔ Un autre agent administratif en arrêt maladie depuis 3 mois a repris le 1^{er} juin en mi-temps thérapeutique. Il faut aussi prévoir un recrutement pour anticiper le départ en formation pour 6 mois, d'un agent administratif.
- ➔ Mr Claude Martial informe qu'une administrée a fait une demande de 150€ pour la classe de 3^{ème} sport et citoyenneté du collège de Jonzac afin de financer leur déplacement aux championnats de France. Cependant une conseillère indique que le financement de ce déplacement doit être validé. Les conseillers n'ont pas pu se mettre d'accord. L'aide n'a pas été donnée.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 21h30

Sommaire

I.	ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION	1
II.	COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS	1
III.	TRAVAUX	3
V.	PLU – PADD (PROJET D'AMENAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE)	4
VI.	INFOS DU MAIRE	5

MARTIAL Claude		RIPPE Jean-Marie	
CHEVALIER Véronique		PITON Alain	
GUEVARA Marie-Claire		BILLAUEDEL Virginie	
MAÏSTRE Jean-Pierre		RAIGNER Magali	RAIGNER Magali qui a donné procuration à MAROC Agnès
MAROC Agnès		RAUD Aurélien	
RIGOLET Alexandre		ANDRE Cécile	
MAÏSTRE Marie		GALLEGO Fabien	
FERRE Aurélien			